



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le **S²LOW**

En ID : 033-213302615-20260323-2026_03_13-DE

Présents : 15

Votants : 15

Absents : -excusés :

Procurations :

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-03-013

Objet : Désignation des délégués et représentants à des organismes extérieurs (CNAS, correspondant défense, correspondant sécurité routière)

L'an deux mille VINGT SIX, le 20 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

Présents : M. GATINEL Didier, M. MESSAHÉL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR LACOMBE Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme SABACA Emmanuelle, Monsieur DEFFIEUX Marc

Absent :

Absents excusés :

Exclus :

Procurations :

Secrétaire de séance : Madame FORESTIER Nathalie

Monsieur le Maire expose que, vu le renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué pour le CNAS, un correspondant défense et un correspondant sécurité routière.

1- Désignation d'un délégué pour le CNAS

Après appel à candidature par le Maire, Mme SABACA Emmanuelle dépose sa candidature.
Le vote a lieu à main levée :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil municipal, après avoir voté et à la majorité absolue :

- DESIGNÉ Mme SABACA Emmanuelle comme déléguée au CNAS



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20260323-2026_03_13-DE

S²LOW

Présents : 15

Votants : 15

Absents : -excusés :

Procurations :

2- Désignation d'un correspondant sécurité routière

Après appel à candidature, M. MESSAHEL Maurice dépose sa candidature
Le vote a lieu à main levée

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil municipal, après avoir voté et à la majorité absolue :
- **DESIGNE** comme M MESSAHEL Maurice comme correspondant sécurité routière

3- Désignation d'un correspondant défense :

Après appel à candidature par le Maire, M. GATINEL Didier dépose sa candidature.
Le vote a lieu à main levée :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil municipal, après avoir voté et à la majorité absolue :
- **DESIGNE** M. GATINEL Didier comme correspondant défense

A Lussac, le 20/03/2026

Le Maire, ~~Didier~~ GATINEL

